

### Venir et partie de Haute Maurienne Vanoise :

- Réaliser un Pôle d'Echange Multimodal en gare de Modane.
  - Des réunions de travail vont redémarrer prochainement sur le PEM.
- Suivre l'étude TELT
  - Être partie prenante de l'étude TELT pour anticiper au mieux les impacts du tunnel Lyon-Turin pour la Haute Maurienne Vanoise.
- Faciliter l'accès au territoire par les MaaS.
  - Etudier l'opportunité de nouer un partenariat avec la plateforme Go Savoie Mont-Blanc (<https://gosavoieumontblanc.com/>), en lien avec l'OT et les Domaines Skiabiles.
    - Le concept ? Réserver en un seul panier son billet d'avion, de train, de bus ou de taxi et pourquoi pas son forfait de ski : <https://lessaisies-express.com/> et <https://gotignes.net/>

### Se déplacer en Haute Maurienne Vanoise :

- Structurer et pérenniser l'offre de transports en commun haute saison.
  - Pour les transports en commun été 2023 :
    - Repartir sur la même base que ce qui a été fait lors de l'été 2022
      - Renforcement des lignes S52 et S53, notamment sur les franges de saison.
      - Mise en place de services sur les parcours Modane – L'Orgère et Modane – La Norma.
      - En option, un panachage S52-S53 pourra être étudié.
  - Pour les transports en commun hiver 2024 :
    - Repartir sur la même base que cet hiver en effectuant des ajustements en fonction du bilan qui aura été réalisé pour la saison hiver 22/23 :
      - Négocier avec la Région AURA pour qu'elle augmente le nombre de services sur certaines lignes à certaines périodes de l'hiver.
      - Mise en place de services de navettes avec l'aide de la CCHMV.
      - Mise en place des services de cars là où il y a de gros besoins (Val Cenis – Bonneval notamment).
  - Pour la suite des transports en commun :
    - Réalisation d'une mission d'accompagnement à la définition d'un nouveau modèle pour les transports en commun en HMV (sur le plan juridique, technique et financier – possibilité de redéfinir les besoins).
      - Ceci dans l'objectif d'avoir un nouveau réseau de transports en commun d'ici l'hiver 2024/2025.
      - Etudier l'opportunité de rendre les bus plus attractifs à travers des animations culturelles par exemple.
- Favoriser la pratique du covoiturage au quotidien.
  - Développer le covoiturage du quotidien en ayant un impact sur le prix des trajets de covoiturage proposés sur une application de covoiturage du quotidien (exemple : Blablacar Daily) en HMV. Exemple du dispositif Grand Chambéry : <https://www.grandchambery.fr/actualite/5130/20-covoiturez-on-vous-offre-le-trajet.htm>
    - Ceci dans l'objectif d'augmenter l'offre et la demande de covoiturage sur le territoire.
  - En parallèle, penser également à stimuler le covoiturage associatif ou encore culturel (se rendre à des événements ou au cinéma en covoiturant).
- Favoriser la pratique du vélo.
  - Des schémas directeurs cyclables visant à favoriser les déplacements du quotidien à vélo sur la Maurienne sont actuellement portés par le SPM. Ces schémas seront conçus territoire par territoire. Ainsi, la CCHMV suivra les différentes étapes du schéma destiné à la Haute Maurienne Vanoise.
  - La CCHMV suivra également les avancées du projet de Via Maurienne (V67) qui est notamment porté par la Région AURA.

### Services transversaux :

- Mettre à disposition l'information mobilité et Promouvoir et animer l'écomobilité.
  - Travailler avec les services communication de l'Office du Tourisme et de la CCHMV pour valoriser les solutions de mobilité mises en place auprès des publics-cibles.
  - Mettre en place des animations et des supports de communication favorisant les changements de comportements en matière de mobilité.